



Théologie africaine
VOLUME 3

Dieudonné Adubang'o Ucoun

**Le sacrement de mariage face
aux mutations socio-culturelles**

Pour renouer avec les valeurs
négro-africaines

Préface de Bénédet Bujo

ACADEMIC
PRESS
FRIBOURG

À notre chère regrettée, petite sœur Muber Usutho.

Préface

La question du mariage ne cesse de préoccuper les différentes sociétés dans le monde. Cette préoccupation revêt un caractère spécial quand il s'agit de s'interroger, en régime chrétien, sur la place des traditions et coutumes non occidentales confrontées à l'évolution moderne apportée par la culture occidentale. C'est en ce sens que l'ouvrage de Dieudonné Adubang'o voudrait prolonger les réflexions qui, dès le début de l'évangélisation de la partie subsaharienne du continent, n'ont cessé de susciter des interrogations chez les missionnaires et les théologiens dans les domaines de la pastorale et de l'inculturation du système matrimonial. En effet, de manière générale, on constate que ce système a constitué un des problèmes fondamentaux auxquels les Eglises chrétiennes sont confrontées.

Après plus de cent ans d'évangélisation, on ne pourrait prétendre, aujourd'hui, que cette question soit déjà résolue et que les chrétiens aient finalement saisi l'enseignement qui leur a été apporté en remplacement de leurs pratiques ancestrales. La constatation du Père Gaston Van Bulck en 1955 est toujours d'actualité : « Les religions traditionnelles ont exercé trop longtemps leur action sur l'Africain pour ne pas avoir marqué profondément sa mentalité, ses conceptions, ses sentiments, ses réflexes moraux. Il importe de reconnaître ce substrat qui continue à influencer les convertis eux-mêmes, fût-ce à leur insu. Et n'en pas tenir compte dans l'orientation à donner à la formation religieuse des Africains noirs, c'est risquer l'échec ou au moins des déformations regrettables. »¹ Des observations similaires issues de son expérience pastorale ont poussé Dieudonné Adubang'o à se consacrer à l'étude du mariage africain aux

prises avec les mutations socioculturelles. Le point de départ de l'auteur est l'ethnie Alur du nord-est de la République Démocratique du Congo. Cependant, les coutumes et les traditions ancestrales de cette ethnie ne constituent pas une sorte d'îlot coupé du reste de l'Afrique, mais elles manifestent des points communs avec plusieurs autres peuples à travers le continent. Cette remarque vaut également pour la façon de concevoir le mariage, bien que chaque ethnie - dans le cas présent, les Alur - puisse conserver ses caractéristiques propres.

Quand l'auteur souligne la place des coutumes et des traditions africaines, il n'oublie pas que certaines d'entre elles ont subi des modifications qui, la plupart du temps, concernent plus la forme superficielle que le fond. Faisant recours à l'étude d'Oscar Bimwenyi-Kweshi², Adubang'o distingue trois sortes de changements, à savoir les niveaux morphologique, institutionnel et celui des significations majeures. Si les deux premiers niveaux sont sujets d'un changement socioculturel rapide, le troisième qui concerne le fondamental d'une culture donnée est plus résistant. Il n'en va pas autrement du mariage. Extérieurement, beaucoup de choses ont changé. La rencontre avec la civilisation occidentale et particulièrement avec la technologie moderne exerce une grande influence sur la façon de concevoir le lien conjugal. Et pourtant, comme le montre Adubang'o par des exemples concrets concernant la signification profonde et le sens ultime du mariage en tant qu'héritage ancestral, les Africains restent fidèles à leur tradition initiale. Ainsi, chez les Alur, comme chez beaucoup d'autres peuples africains subsahariens, le mariage n'est pas un contrat et ne se conclut pas dans un acte ponctuel. Il procède plutôt par étapes dont aucune ne peut être laissée de côté, puisque chacune d'elles est la condition *sine qua non* pour la suivante. On peut aller jusqu'à dire que chaque

étape contient d'une certaine façon (*in nuce* !) tout le mariage car sans la première il n'y a pas la dernière.

En mettant l'accent sur le mariage en tant qu'une progression à petits pas, l'ouvrage met en évidence la dimension communautaire qui doit se retrouver dans chaque étape. Les candidats ne portent pas seuls la responsabilité de leur engagement, mais sont accompagnés dans toutes leurs démarches par les deux communautés (familles) - celle de l'homme et celle de la femme. De cette dimension communautaire, dépend également, en régime chrétien, la sacramentalité du mariage qui, du point de vue africain, est conférée par les deux époux et leurs communautés respectives. Il va de soi que cette implication des communautés dans leur triple dimension des vivants, des morts et des non-encore-nés, constitue en même temps la validité, la solidité et l'indissolubilité d'une union matrimoniale. Une vie conjugale bâtie de cette façon est de nature à durer au-delà de la mort. En ce sens, on peut parler d'une indissolubilité qui va au-delà de ce qu'enseigne l'Eglise, car pour celle-ci, à la mort il y a dissolution du lien conjugal. Par contre, on peut constater qu'en beaucoup d'endroits de l'Afrique, les époux restent liés au-delà de la tombe. Ainsi, Dieudonné Adubang'o, à la suite d'Hilaire Mitendo³, tout en allant au-delà de ce dernier, insiste-t-il sur l'*immutabilité* du mariage africain. Ce concept voudrait mettre en évidence que même en cas de séparation par le divorce ou par la mort d'un des conjoints, aussi bien le lien conjugal que les liens d'alliance entre les deux familles ou communautés demeurent intacts. Cela, conclut l'auteur, signifie que le caractère définitif du mariage transcende le temps, il est intemporel. Le terme « indissolubilité » ne semble donc pas désigner avec précision la pensée africaine. Pour les chrétiens, parler d'*immutabilité* au lieu d'*indissolubilité* exprime mieux la richesse contenue dans la conception traditionnelle africaine. Par ailleurs, selon

l'auteur, plus clairement que le terme « indissolubilité », le concept d'*immutabilité* a l'avantage de faire mieux saisir à l'Africain que le don mutuel des époux, selon la tradition des aïeux, ne contredit pas la notion du sacrement de mariage tel que l'Eglise le conçoit. Au contraire, de par sa nature même, il réclame la pérennité du lien conjugal jusque dans l'éternité, se laissant ainsi porter par la grâce du Christ qui amène le tout à son achèvement. C'est pourquoi le présent ouvrage, prolongeant les vœux de tant d'évêques et de théologiens africains, en appelle de manière pressante à l'Eglise pour qu'elle s'implique davantage dans la préparation au mariage en tenant compte de l'héritage des ancêtres, tout en le confrontant aux mutations socioculturelles modernes. L'auteur ne se limite pas à la période qui précède la vie matrimoniale, mais il insiste en même temps sur une pastorale qui continue à accompagner les époux dans leur quotidien.

L'ouvrage d'Adubang'o est une contribution importante qui, sans aucun doute, enrichira les discussions sur le mariage africain. Il rendra - nous l'espérons - de grands services aux agents de l'évangélisation, en commençant par les évêques qui pourront disposer d'un instrument fiable pour leur pastorale et pour l'approfondissement du récent Synode sur le mariage où l'Afrique a semblé rester plus ou moins en marge.

Bénézet Bujo
En novembre 2016

1 G. Van Bulck, *Existence et portée du monothéisme africain*, in : L. Denis (éd.), *Formation religieuse en Afrique noire. Compte Rendu de la Semaine d'études de Léopoldville 22-27 août 1955*, Bruxelles 1956, 20-21.

2 Cf. O. Bimwenyi-Kweshi, *Discours théologique négro-africain. Problème des fondements*, Paris 1981, 373-384.

3 N.H. Mitendo, *Vers une sacramentalité du système matrimonial négro-africain. Une analyse des concepts de contrat-alliance appliqués au mariage*, Fribourg 2003, 122-127.

Table des matières

PRÉFACE

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AVANT-PROPOS

INTRODUCTION GÉNÉRALE

ACTUALITÉ DU SUJET ET STATUS QUAESTIONIS

HYPOTHÈSE ET ORIGINALITÉ DU TRAVAIL

BUT ET INTÉRÊT DE LA THÈSE

LIMITES DU SUJET

MÉTHODE ET STRUCTURE DU TRAVAIL

Première partie

CONTEXTE PASTORAL DE LA RDCongo

CHAPITRE 1 - Le système matrimonial traditionnel

1.1. Présentation des Alur

1.2. Notion de la personne et de l'Être suprême

1.3. Système éducatif

1.4. Signification du mariage dans la conception
négro-africaine

1.5. Préparation au mariage

1.6. Fiançailles

- 1.7. Signification de la dot
- 1.8. Cérémonies relatives au mariage
- Conclusion

Chapitre 2 - Mutations socio-culturelles

- 2.1. Mutation au niveau morphologique
- 2.2. Mutation au niveau institutionnel
- 2.3. Mutation touchant les significations majeures du mariage
- 2.4. Évaluation de l'impact de mutation socio-culturelle
- 2.5. Quel mariage pour quelle préparation ?
- Conclusion
- Conclusion de la première partie

Deuxième partie

PASTORALE DE LA PRÉPARATION AU MARIAGE DONNÉES THÉOLOGIQUES

Chapitre 3 - L'Église et le mariage coutumier

- 3.1. Fondements anthropologique et théologique du mariage.
- 3.2. Reconnaissance du mariage comme institution naturelle.
- 3.3. Questions liées au processus dynamique du mariage
- 3.4. Débat théologique au sujet des relations pré-matrimoniales
- 3.5. Sens et valeur du mariage coutumier pour l'Église
- 3.6. Limites ou lacunes du mariage coutumier

3.7. Traditions des coutumes matrimoniales et l'Église

Conclusion

Troisième partie

APPLICATIONS CONTEXTUALISÉES : L'ÉGLISE DE LA RDC ET LA PASTORALE DE LA PRÉPARATION AU MARIAGE

Chapitre 4 - Études de quelques variables et déplacements à opérer

4.1. Études de quelques variables

4.2. Déplacements à opérer

Conclusion

Chapitre 5 - Vers une nouvelle voie pastorale

5.1. Valorisation de l'éthique de progrès en maturité humaine et chrétienne chez les jeunes

5.2. Considération des valeurs positives du mariage coutumier

5.3. Implication des membres de la Communauté dans la préparation à la vie sacramentelle du mariage

5.4. Découverte d'une « sacramentalité » dans les étapes de la préparation coutumière conduisant au mariage

5.5. Célébration vraie et signifiante

5.6. Pour une spiritualité conjugale familiale en contexte africain

Conclusion

Conclusion de la troisième partie

CONCLUSION GÉNÉRALE

ANNEXE

BIBLIOGRAPHIE

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

| | |
|--------|---|
| AA : | Apostolicam Actuositatem |
| AAA : | Acta Apostolicae Sedis |
| ACEAC: | Assemblée de la Conférence des Évêques de l'Afrique centrale |
| AG : | Ad Gentes Conférence épiscopale nationale du Congo |
| CENCO: | Congo |
| CEV : | Communauté Ecclésiale Vivante |
| CEVB : | Communauté Ecclésiale Vivante de Base |
| CEZ: | Conférence épiscopale du Zaïre |
| CIC: | Code de Droit Canonique |
| CT : | Catechesi Tradendae |
| CTI: | Commission Théologique Internationale |
| DGC : | Directoire Générale de la Catéchèse |
| FC : | Familiaris Consortio |
| FCK : | Facultés Catholiques de Kinshasa, aujourd'hui Université Catholique du Congo (UCC) |
| GS : | Gaudium et Spes |
| JMPR: | Jeunesse du Mouvement Populaire de la Révolution |
| LG : | Lumen Gentium |
| Mgr : | Monseigneur |
| MPR: | Mouvement Populaire de la Révolution (Parti-État ou parti unique de l'ancienne République du Zaïre) |
| ONU: | Organisation des Nations Unies |
| OUA: | Organisation de l'Unité africaine, aujourd'hui Union africaine |
| PO: | Presbyterorum Ordinis |

RDC : République Démocratique du Congo
SC : Sacrosanctum Concilium
SCEAM : Symposium des Conférences épiscopales
d'Afrique et de Madagascar
UMOFC: Union Mondiale des Organisations Féminines
Catholiques
UNICEF: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USA: United States of America (États-Unis d'Amérique)

AVANT-PROPOS

La présente publication est sans nul doute le fruit d'un long et patient labeur. Elle résulte surtout d'un vaste réseau de collaborations imposé par le caractère interdisciplinaire de la recherche. Sans ce réseau, reconnaissons-le, nous n'aurions pas été en mesure de mener cette étude à son terme. Qu'il nous soit permis ici d'exprimer à tous ces collaborateurs toute notre gratitude.

Nous pensons plus particulièrement à Madame la Professeur Michèle Clavier, directrice principale de cette recherche. Elle a accepté de nous accompagner en dépit de ses nombreuses occupations, dès les balbutiements de notre projet de thèse. Comme toutes les mères soucieuses du bien de leur enfant, elle a pris les mesures nécessaires pour guider nos recherches avec la rigueur scientifique indispensable. Ses remarques, corrections, conseils et suggestions nous ont été ô combien utiles dans l'aboutissement de cette œuvre.

Nous n'oublions pas non plus le corps académique et scientifique de la Faculté de théologie de l'Université catholique de Lille, les membres du groupe de recherche *L'humain aux frontières* en particulier. Grâce à ce groupe de recherche multidisciplinaire, nous avons pu préciser le cadre de notre thèse, après mise en débat de certaines de nos positions personnelles.

Que les professeurs Oscar Bimwenyi et Bénézet Bujo trouvent également ici l'écho de notre profonde reconnaissance. Si, avec le premier, les rencontres furent décisives pour l'approfondissement du fondement anthropologique du mariage au regard de mutations socio-culturelles, les discussions avec le second par internet et

par téléphone, ses suggestions de manuels et articles appropriés à notre recherche et la pertinence de ses remarques et de ses conseils, ont été déterminants pour l'évolution de notre thèse.

Notre filiale gratitude va à nos chers parents Sylvère Ucoun et Martine Kerfwa, qui nous ont transmis la vie, l'ont entourée de tous les soins et l'ont éduquée au sens du don de soi, de la gratuité et du sacrifice.

Un merci tout particulier à l'archevêque de Kisangani Monseigneur Marcel Utembi Tapa, président de la CENCO, précédemment évêque de Mahagi-Nioka. Dans sa sollicitude pastorale, il a perçu les enjeux de la formation matrimoniale et familiale et ses multiples facettes dans l'œuvre d'évangélisation au sein de son diocèse ; il nous a permis d'en savoir un peu plus pour servir cette pastorale. Que son successeur, Monseigneur Sosthène Ayikuli, trouve également ici l'expression de notre sincère gratitude et amitié. En effet, de loin ou de près, il ne nous a jamais oublié, et n'a cessé, par ses visites, encouragements et conseils, de nous témoigner sa sollicitude paternelle.

Parmi tant d'autres, nous ne pouvons nous empêcher de citer ici quelques bienfaiteurs et ami(e)s qui n'ont cessé de nous porter dans leur cœur et dans la prière au cours de nos séjours en Belgique. Nous pensons ici à la Révérende sœur Immolata, Mère générale des sœurs de Marie d'Ingelmunster ; la Révérende sœur Agnella Opsomer ; Madame Carmen Pigeon, coordinatrice des soins en oncologie au CHA Libramont ; les abbés Marc Denis ancien curé d'Awenne, Guy Nkayilila curé de Redu et Dieudonné Tebangasa curé d'Ochamps ; Madame Marie-Lucie Mballa ; Monsieur Jean Francois de Hatrival ; et Monsieur Robert Iserentat professeur émérite de l'Université catholique de Louvain.

Introduction générale

Le sujet qui va être abordé revêt une grande actualité et soulève plusieurs questions. Il convient de présenter ici, l'hypothèse et l'originalité du travail, le but et l'intérêt de l'étude, les limites du sujet, les méthodes et la structure du travail.

ACTUALITÉ DU SUJET ET STATUS QUAESTIONIS

La présente étude avec comme sujet : *Enjeux et défis de la préparation à la vie sacramentelle du mariage en contexte de mutations socio-culturelles. Un regard qui renoue avec les valeurs négro-africaines*, part d'une série de constats amers qui touchent en général la pastorale familiale, et en particulier celle de la préparation à la vie sacramentelle du mariage en RDC.

1. On constate que depuis le début de l'évangélisation en RDC, **les valeurs** socio-culturelles et anthropologiques du mariage ne sont pas prises en compte, aussi bien dans la préparation à la vie sacramentelle du mariage, que dans la célébration proprement dite.
2. L'Église n'est pas encore prête, malgré certains avis favorables, à **reconnaître** la forme du mariage traditionnel comme mariage valable : ce qui ouvrirait aux apports socio-culturels et anthropologiques du **mariage coutumier**. Il se présente ainsi une double attitude : celle du Magistère, qui ne reconnaît que le mariage dit chrétien, et celle des Africains qui tiennent

au mariage traditionnel⁴, mais qui s'ouvrent quand même au mariage chrétien.

3. On constate que le mariage dit chrétien répond largement aux exigences du Code de Droit Canonique (CIC) de l'Église qui, hélas, ne fait pas place à la participation des Africains dans son élaboration. Cette non-participation des Africains a pour conséquence la **méconnaissance** pure et simple, par le CIC, **des réalités africaines du mariage**.
4. On assiste paradoxalement dans les Églises africaines à une sorte de *statu quo*. Leur organisation s'enlise dans une pastorale sacramentelle véritablement figée. Par exemple, le Rituel de la célébration du mariage n'épouse guère les formes de culture locale malgré la possibilité d'adaptations⁵ qu'il présente.
5. De même, le langage de l'Église suscite des interrogations par rapport à certaines réalités comme celle de l'indissolubilité, de l'unité du mariage. Dans quelle mesure ce langage reste-t-il encore bien compris par rapport aux réalités de la vie dans le mariage des Négro-Africains ?
6. Il apparaît que la notion du mariage dans l'Église (can. 1055) est présentée comme un contrat. En effet, à partir du moment où les théologiens du 12ème siècle ont inclus le mariage dans la liste des sacrements, il est considéré comme un contrat, et le contrat lui-même s'identifie au sacrement⁶. Il faut admettre que cette théorie **du contrat**, bien que liée à une formulation précise de ce qui constitue l'essence du lien⁷ matrimonial, a marqué et continue de marquer fortement la pastorale de la préparation à la vie sacramentelle du mariage. Cependant, dans un

contexte négro-africain, où le mariage ne se réduit ni à la théorie du consentement ni à l'instant de la consommation charnelle, il y a lieu de se demander dans quelle mesure cet enseignement de l'Église a été, et est encore vecteur d'une préparation adéquate à la vie matrimoniale et familiale ?

7. Par ailleurs, aujourd'hui « la famille subit une mutation rapide résultant des changements sociaux, de la modernisation, du développement et de la crise économique »⁸. La société et l'Église de la RDC n'y font pas exception. En amont comme en aval, les conséquences immédiates des **mutations socio-culturelles** affectent la famille. Celle-ci traverse une forte crise. Elle vit un temps de basculement profond des valeurs matrimoniales et familiales, du sacrement de mariage, des responsabilités parentales. Par le fait même, l'avenir de la société et de l'Église se trouve hypothéqué. Par exemple, avec le changement socio-culturel, beaucoup de jeunes, garçons et filles, abordent maintenant la vie matrimoniale et familiale sans la moindre initiation traditionnelle, ni préparation sacramentelle. Ils sont donc loin d'incarner les vertus que confère l'initiation et ils ignorent totalement le vrai sens du sacrement. Cette impréparation traditionnelle et sacramentelle a un impact certain sur leur vie matrimoniale.
8. Dans le même registre du changement, on observe que même les couples mariés religieusement cèdent « facilement » au découragement, et ont recours à la **séparation**, voire au **divorce**. Ceci dénote, selon le Cardinal Malula, une mentalité très superficielle, formaliste, ignorante⁹. Face à ces carences dues aux changements socio-culturels, le Pape Jean-Paul II écrit : « Ces changements culturels touchent l'Afrique d'une

manière profonde, au point qu'il est urgent d'approfondir la formation des candidats à la vie du mariage »¹⁰. Les évêques de la RDC, quant à eux, parlent de ces problèmes en termes des défis que les mutations socio-culturelles¹¹ posent à la famille.

9. Enfin, nous constatons que les influences extérieures dues au changement socio-culturel génèrent des questions nouvelles au sein de la famille et de l'Église, comme, par exemple, la conception statique du mariage ou la revendication du droit à la propriété privée¹², y compris par les conjoints. Ajoutons-y la « théorie du genre », véhiculant l'idée que les sexes sont des représentations culturelles qui n'ont rien avoir avec une quelconque donnée naturelle¹³. Lors du deuxième synode pour l'Afrique, Mgr Sarah déplorait avec fermeté l'importation en Afrique de cette « **théorie du genre** », car en Afrique l'homme n'est rien sans la femme et la femme n'est rien sans l'homme¹⁴. S'ajoutent aussi le phénomène de la « dollarisation » de la dot et la « notion de couple », s'appliquant également à des personnes de même sexe¹⁵.
10. Mentionnons en outre : la surinformation sexuelle dont disposent les jeunes, l'esprit de consommation et le matérialisme jouisseur¹⁶, une fausse liberté qui veut une vie matrimoniale et familiale sans loi divine ni loi humaine¹⁷, le phénomène du Sida, le préservatif et autres.

Ces constats donnent à réfléchir. L'Église de la RDC peut-elle poursuivre une pastorale sacramentelle de préparation à la vie matrimoniale et familiale qui ne s'ouvre pas à ses valeurs socio-culturelles et anthropologiques ? Comment préparer un couple demandeur du sacrement de mariage

dans un contexte des mutations socio-culturelles ? N'y a-t-il pas lieu, après avoir reconnu le mariage coutumier comme une alliance et non comme un contrat, de découvrir une certaine « sacramentalité » dans le processus dynamique qui caractérise l'alliance matrimoniale Négro-africaine ? Que faire dans la préparation à la vie matrimoniale et familiale pour que la foi chrétienne et les valeurs coutumières traditionnelles s'acceptent dans leurs différences dans le contexte de changement socio-culturel ? Quelles peuvent être les nouvelles voies à emprunter dans la préparation du couple candidat à la vie sacramentelle du mariage, quand vacillent les valeurs sacramentelles et coutumières traditionnelles censées servir de repère ? Ces questions devront trouver une réponse au cours de nos recherches en valorisant l'hypothèse ci-après en vue de l'élaboration de notre thèse.

HYPOTHÈSE ET ORIGINALITÉ DU TRAVAIL

Au regard des constats ci-dessus et des questions qu'ils soulèvent, l'hypothèse de notre travail s'énonce comme suite : quels que soient les changements socio-culturels, le dénouement harmonieux pour une véritable pastorale de préparation à la vie sacramentelle du mariage passerait par l'approfondissement de **l'articulation de l'axe traditionnel et coutumier avec l'axe sacramentel du mariage**. Nous insistons sur l'axe traditionnel et coutumier d'une part, parce qu'il faut d'abord mettre en évidence le fait que le mariage est un phénomène socio-culturel, anthropologique et historique. D'autre part, parce que l'apport de l'axe sacramentel du mariage est à comprendre dans le cadre du mystère salvifique du Christ qui, lui-même, est à comprendre avec et dans le contexte socio-culturel et historique.

La nécessité et l'importance d'articuler ces deux axes trouvent un appui a priori sur le double gain qu'elle est en mesure de révéler : d'abord celui d'une reconnaissance mutuelle des valeurs, et puis celui du juste recul face à la tentation de maximaliser un axe au détriment d'un autre. Il est question dans notre travail de donner une chance à l'articulation entre l'axe coutumier et traditionnel, d'une part, et l'axe sacramentel du mariage, d'autre part, dans ce contexte des mutations socio-culturelles de notre époque.

Pour mener à bien nos investigations, notre hypothèse s'appuie sur la théorie de R. Beraudy qui nous semble exprimer au mieux le rapport entre mariage et sacrement dans le contexte des mutations socio-culturelles. Ses idées étaient déjà évoquées par H. Mitendo dans son ouvrage auquel nous nous référerons souvent. Voici ce que dit R. Beraudy :

« Les mutations culturelles contemporaines ont tellement affecté l'homme qu'il n'est plus possible de se représenter le sacrement de mariage comme la forme où culminerait toutes les vertus de l'état matrimonial, sans faire de lui un lieu d'aliénation »¹⁸.

Pour R. Beraudy (1985), en effet, il n'y a pas un modèle unique du mariage sacramentel, et on n'a pas à universaliser une seule forme de mariage¹⁹. Nous approfondirons davantage sa théorie sur le rapport entre mariage et sacrement au quatrième chapitre de cet ouvrage.

Quatre ans avant lui, le Pape Jean-Paul II reconnaissait que « Dans certains pays, ce sont encore les familles qui, selon d'antiques usages, se réservent de transmettre aux jeunes les valeurs concernant la vie matrimoniale et familiale, par un système progressif d'éducation ou d'initiation »²⁰. Le caractère progressif de la transmission de valeur constitue indéniablement un véritable paradigme de l'éducation ou de

l'initiation. Au regard de la situation des mutations socio-culturelles, ce système éducatif est d'autant plus susceptible de susciter l'attention aussi bien du sociologue, de l'anthropologue, du moraliste et du psychologue, que du théologien ; il mérite donc un examen sérieux.

Pour sa part, la Commission théologique internationale (CTI) a souhaité que, parmi les peuples, de nouvelles formes de mariage chrétien soient instaurées, mais sous le contrôle de l'autorité ecclésiastique²¹. Pour beaucoup d'Africains, la forme valable de mariage est le mariage traditionnel qui se conclut par étapes. Cette forme devrait être étudiée et approfondie, même si la CTI considère qu'il est dangereux d'introduire certaines pratiques (comme les mariages progressifs) qui consistent à célébrer successivement un même mariage en plusieurs étapes²².

En tout état de cause, dans leurs affirmations, Jean-Paul II et Beraudy illustrent bien, de deux manières différentes, la nécessaire complémentarité entre les deux axes. Dans sa prise de position, la CTI ne s'écarte pas non plus de la logique de Jean-Paul II. Notre préoccupation majeure et notre contribution substantielle résident justement dans l'articulation de ces deux pôles : une considération des apports provenant de l'axe coutumier traditionnel du mariage, d'une part, et une valorisation de l'axe sacramentel du mariage, d'autre part. C'est ici que se situe notre originalité par rapport aux autres études antérieures. En effet, bien avant nous, l'actualité de la thématique du mariage a souvent suscité l'intérêt des chercheurs. Plusieurs études ont déjà abordé l'une ou l'autre question relative au mariage négro-africain, comme en témoigne la bibliographie. Certaines comme Mulago (1981) ont mis en relief les valeurs matrimoniales et familiales Négro-africaines, d'autres comme Robinson (1968) ont purement et simplement ignoré, parce que méconnu, le sens du mariage des Négro-africains. Par ailleurs Mitendo (2003) va

plus loin dans le sens d'une sacramentalité du système négro-africain et il aborde les débats autour des célébrations en trois temps des mariages chrétiens négro-africains : mariage coutumier, mariage civil et mariage religieux.

À propos de la préparation au mariage, la commission Afrique, réunie à Rome en 1957 lors du Congrès de l'UMOFCA, souhaitait : « Que des stages de préparation au mariage soient organisés pour les jeunes gens comme pour les jeunes filles afin de favoriser l'éclosion de vrais foyers chrétiens ». De manière générale, l'exhortation apostolique *Familiaris Consortio* parle de la préparation au mariage par étapes graduelles. Elle traite aussi de quelques-unes des situations qui sont irrégulières sur le plan religieux et souvent même sur le plan civil et qui, dans les changements rapides qui affectent aujourd'hui les cultures, causent un sérieux dommage à l'institution familiale et à la société en général. Il s'agit des faits suivants : le mariage à l'essai, les unions libres de fait, les catholiques unis par le seul mariage civil, les personnes séparées, les divorcés non remariés et les divorcés remariés. Il est indéniable qu'il existe un lien entre ces situations et le changement du milieu socio-culturel.

D'autres ouvrages comme ceux de J.M.V. Balegamire, *Mariage africain et mariage chrétien*²⁰, V. Mulago Gwa Cikala Musharhamina, *Mariage traditionnel africain et mariage chrétien*²¹ et de Massamba Ma Polo, *Amour, sexualité et mariage. Interrogations des jeunes en Afrique noire*²², abordent la thématique du mariage en mettant en exergue les valeurs du mariage africain. L'ouvrage du P. Allary, *le Cheminement « Libala mwinda » Une pastorale de préparation du mariage*²³ a le mérite d'aborder explicitement les aspects coutumiers (...). Bref, chaque auteur apporte, selon son point de vue, un éclairage précieux à cette thématique.

Somme toute, nous nous sommes rendu compte qu'aucune étude n'a encore abordé explicitement la problématique de la préparation au mariage dans le contexte des mutations socio-culturelles en RDC. C'est pourquoi, de par son originalité, notre thèse laisse entrevoir qu'elle n'a pas seulement un intérêt pour la théologie, en l'aidant à donner du sens au monde religieux et spirituel, mais qu'elle contribue aussi à éclairer le monde que d'aucuns appelleraient « profane ». Dans cette étude, il s'agit donc plus largement, pour la théologie, de tout mettre en œuvre pour harmoniser les données des sciences humaines avec les données de la foi, en vue d'y déceler un renouvellement de sens.

BUT ET INTÉRÊT DE LA THÈSE

Respectant la double fidélité d'interprétation des données de la foi et celles des sciences humaines, cette thèse a pour but de montrer que, en dépit de l'évolution socioculturelle touchant l'âme du peuple africain, l'Église dispose encore des marges de manœuvre pour articuler, dans la préparation à la vie matrimoniale et familiale, les valeurs de l'axe traditionnel coutumier du mariage et l'axe sacramentel. En d'autres termes, notre recherche a pour but d'articuler de manière harmonieuse, dans la pastorale de la préparation à la vie sacramentelle du mariage, les potentielles ressources dont regorge le pôle traditionnel et coutumier du mariage avec les richesses de son pôle ecclésial ; et ce malgré le contexte de changement socio-culturel.

Un tel projet ne peut que rencontrer l'attente de beaucoup. D'entrée de jeu, la thèse **éclaire les faiblesses** du modèle actuel de la pastorale de préparation au sacrement du mariage, modèle qui ne tient compte ni des valeurs coutumières traditionnelles, ni du contexte des

mutations socio-culturelles affectant la vie sacramentelle en général et matrimoniale en particulier. En effet, le modèle actuel ne dit pas assez, du point de vue anthropologique et théologique, ce qu'est véritablement le sacrement du mariage dans la vie du couple. Dans ce sens, cette étude apparaît non seulement comme une véritable piste d'action pour l'Église locale, mais elle contribue aussi à un avenir prometteur de la société et de l'Église en RDC.

Un autre intérêt tient au **respect du sacré** à travers la préparation à la vie matrimoniale et familiale. Dans la conception négro-africaine, la vie est un don sacré attaché au mariage. L'investissement personnel dans la préparation à la vie matrimoniale et familiale témoigne par le fait même du sérieux avec lequel on s'engage dans la vie, qui est sacrée. On ne commence pas une vie sans une préparation. Dans la vision de divers groupes ethniques en RDC le mariage se présente comme faisant partie des œuvres de Dieu. L'épiscopat congolais, zaïrois à l'époque, dans sa contribution au synode des évêques de 1980 l'a reconnu :

« Chez différents groupes ethniques du pays, les récits fondamentaux (mythes) rapportent l'alliance matrimoniale « in illo tempore », au « commencement », à ce temps primordial où Dieu, créateur et Surgisseur universel, propulsait le monde dans l'existence et l'organisait. Le mariage y apparaît comme une des œuvres de Dieu en tant que source de vie»²⁷.

Valoriser cette dimension du sacré dans le contexte des mutations socio-culturelles, réhabilite le mariage à la fois dans son fondement théologique et anthropologique.

La question de la préparation au sacrement du mariage suscite aussi de l'intérêt du fait qu'elle se trouve au cœur de l'Église universelle, au cœur de l'Église d'Afrique, comme au cœur de l'Église particulière de la RDC. En effet, à tous les

niveaux, le mariage impose de réfléchir au thème de **la famille**. Le dernier Synode de 2014 à 2015, qui s'est déroulé en deux sessions, convoqué par le pape François, a pour thème la famille. Les documents du Magistère universel comme local abondent à ce sujet. La famille constitue l'épine dorsale de la réflexion pour l'Église de la RDC et pour la société congolaise. Lors du premier Synode des évêques africains de 1994, les Pères synodaux ont trouvé, dans le concept de famille africaine, le terme à appliquer à l'Église, parce que pertinent et approprié pour exprimer une image de l'Église en terre africaine, et donc à promouvoir à l'approche du 3ème millénaire²⁸. Certes, on ne pourra jamais identifier la notion de la famille biologique telle qu'elle est vécue en Afrique à celle de l'Église telle qu'elle a été voulue dans le dessein d'un Dieu Père, Fils, et Esprit Saint, et telle qu'elle est révélée par le Christ et vivifiée par l'Esprit Saint. Mais s'il existe un rapport entre les deux, il ne peut s'agir que d'un rapport analogique. Fort de cette conviction, l'épiscopat africain, au débat conciliaire de 1984 sur le schéma *De Ecclesia*, revendiquait l'apport culturel africain à toute œuvre théologique afin de transmettre ses valeurs et ses exigences²⁹. La famille fait figure justement de berceau des valeurs culturelles africaines. Elle reste ainsi et restera un objet de sollicitude pastorale de l'Église d'Afrique. L'épiscopat de la RDC a donné à la pastorale familiale une place centrale³⁰. En effet, on ne peut pas imaginer édifier une Église-Famille de Dieu sans une sollicitude pastorale conséquente envers les familles. En d'autres termes, les Églises de l'Afrique en général et de la RDC en particulier ont intérêt à préparer les couples candidats à la vie matrimoniale et familiale pour que naissent des familles responsables, à même d'incarner l'image de l'Église de Dieu. Ainsi se pose, pour l'Église de la RDC, la question de la préparation à la vie matrimoniale et familiale, expression d'une véritable attente.

Toutes ces raisons en faveur des intérêts supérieurs et principaux nous ont poussé à nous investir dans cette problématique de la préparation au mariage dans le contexte des mutations socio-culturelles, qui est notre préoccupation depuis 15 ans de ministère sacerdotal. De plus, l'Église charge les prêtres d'une mission spéciale auprès des familles, comme cela ressort de la Constitution *Gaudium et Spes* :

« Il appartient aux prêtres, dûment informés en matière familiale par les divers moyens de la pastorale, par la prédication de la parole divine, par le culte liturgique ou les autres secours spirituels, de fortifier les époux et parents avec bonté et patience au milieu de leurs difficultés et de les reconforter avec charité pour qu'ils forment des familles vraiment rayonnantes »²⁸.

Une mission à comprendre évidemment dans les limites des compétences des prêtres. Par son actualité brûlante et son importance majeure pour la société et pour l'Église, cette question a donc retenu notre attention, tout en étant conscient de ce que, sur le terrain pastoral, les solutions ne viendront pas d'un coup de baguette magique.

LIMITES DU SUJET

Nos recherches ne prennent pas principalement en considération les aspects dogmatiques du sacrement du mariage. Cependant, le détour par ces aspects a pour objectif de montrer la spécificité du sacrement sur le mariage coutumier, et de contribuer ainsi à la pastorale de préparation à la vie sacramentelle du mariage. Sont exclues de nos recherches, les dispositions juridiques du droit canon relatives aux procédures qui régissent la dispense du mariage et sa dissolution, ou les sanctions administratives ;

bien que, en réalité, les frontières restent poreuses. Il est par ailleurs connu que, en dépit des traits communs que présente le mariage coutumier, celui-ci diffère d'un peuple à un autre, d'une région à une autre (situation spatiale). Nous avons donc choisi un peuple typique : le peuple Alur situé au Nord-Est de la RDC, celui que nous connaissons le mieux. C'est à travers ce peuple que nous analysons et décrivons, non seulement la réalité des mutations socio-culturelles et politico-économiques auxquelles les candidats à la vie matrimoniale et familiale sont confrontés avant, pendant et après le mariage, mais aussi les enjeux anthropologiques et théologiques du mariage. Ce qui ne signifie pas que d'autres peuples ne peuvent être cités à titre de comparaison ou d'illustration, d'analogie ou encore pour une réflexion complémentaire.

MÉTHODE ET STRUCTURE DU TRAVAIL

En vue de mener à bien notre recherche, nous nous basons principalement sur des sources documentaires et **orales** existantes, ainsi que sur des **enquêtes** de terrain. Du point de vue de l'interdisciplinarité, nous distinguons, dans les sources documentaires, d'une part les sources bibliques, patristiques et magistérielles, d'autre part les travaux théologiques, sociologiques, anthropologiques, philosophiques, psychologiques et historiques, en lien avec le mariage et sa préparation.

Ces sources font l'objet d'une approche analytique, critique, comparative, évaluative ; et l'enquête sociologique de terrain a utilisé une technique scientifique d'interview.

L'analyse procède par déduction et par induction. Par déduction, nous analysons le texte en saisissant les principes directeurs, c'est-à-dire qui sous-tendent la pensée. Par exemple, qu'est-ce qui sous-tend la vision biblique du mariage ; quelle pensée préside à l'enseignement de

l'Église sur la préparation à la vie matrimoniale et familiale. Ainsi, pour les textes relatifs aux sources bibliques, nous tâchons de réfléchir à la réalité de la Révélation divine pour comprendre comment Dieu, dans sa pédagogie, prend l'initiative du mariage et fait alliance avec son peuple. La notion chrétienne de la Révélation se trouve ici au point de départ de la déduction. En effet, on ne comprend vraiment la portée de la Révélation divine que lorsque l'initiative divine rencontre l'homme concret, interlocuteur de Dieu. En ce sens, la déduction comporte deux pôles : Dieu et l'homme. L'articulation de ces deux pôles nous projette d'emblée dans l'a priori du fil conducteur de notre thèse.

D'autre part, le texte doit être analysé selon une démarche inductive. Il s'agit ici d'explorer les textes pour voir comment ils décrivent le mariage et sa préparation dans l'Église en général et dans celle de la RDC en particulier. Dans ce sens, l'étude des documents cherche à cerner le contexte, le système du mariage, et l'expérience des croyants en RDC. Notre point de départ, dans ce processus inductif, est donc la prise en compte de la situation qui se vit concrètement sur le terrain pastoral en RDC, et chez les Alur en particulier.

Les deux approches, déductive et inductive, nous permettent de relancer le débat autour de l'insistance et de la priorité à accorder ou non au contexte de changements socio-culturel qui affecte le comportement des demandeurs du sacrement du mariage. En d'autres termes, nous cherchons à poser la question de la pertinence à valoriser le contexte des mutations socio-culturelles, quand on sait que les sacrements marquent symboliquement le don que Dieu fait de lui-même et gratuitement aux hommes.

L'approche critique nous aide à prendre du recul par rapport aux textes des sources utilisées, à les apprécier à leur juste valeur. En outre, il faudra comparer et évaluer les documents. La démarche comparative met les documents en parallèle, permettant ainsi une perception de leur logique

interne, mais aussi une confrontation avec les sources orales.

Quant à l'évaluation, elle consiste à dégager les avancées significatives dans la pastorale actuelle de la préparation au mariage, ses limites et les interpellations que suscitent les différentes sources, écrites et orales, dans le contexte des mutations socio-culturelles.

Nous procédons également par la technique de l'enquête de terrain. Elle est axée principalement sur l'interview fermée et ouverte. Cette technique ouvre à une analyse anthropologique ; elle permet ainsi, d'une part, de découvrir le fonctionnement du système matrimonial et familial et, d'autre part, d'identifier et d'apprécier si le changement affecte le niveau morphologique, le niveau institutionnel ou le niveau de signification majeure du mariage. Nos enquêtes sur le terrain ne sont pas seulement orales. Nous avons constitué un cahier de questions et ces questionnaires s'adressaient à toutes les personnes ciblées. À côté de questionnaires, nous avons réalisé aussi des interviews. Celles-ci nous ont permis de toucher aussi bien les lettrés que les illettrés. Nous avons utilisé le téléphone pour entrer en contact avec les personnes éloignées, l'enregistreur en vue de revenir sur les paroles dites lors des interviews réalisées, ainsi que les courriels auprès de certaines personnes bien ciblées (prêtres, fonctionnaires, enseignants, étudiants).

Le travail comporte trois parties essentielles. La première, en deux chapitres, entame la réflexion par une **analyse du contexte pastoral de mutations socio-culturelles de la RDC**. Le premier chapitre se penche sur le fonctionnement du système matrimonial et familial traditionnel, en l'occurrence il étudie le peuple Alur de la RDC. Compte tenu de son statut de chapitre charnière, il fournit des éléments, des grilles d'analyse susceptibles d'aider à comprendre la mutation socio-culturelle touchant le système matrimonial et familial. En conséquence, le deuxième chapitre tente

d'éclairer la réflexion sur l'impact de la mutation socio-culturelle sur le système matrimonial et familial.

De cette analyse soutenue de la première partie émerge logiquement la **question théologique de fond** qui nourrit la réflexion dans la deuxième partie du travail. Il s'agit principalement de la question de l'Église et du mariage coutumier, que nous traitons largement au troisième chapitre. Globalement, ce chapitre cherche, d'une part, à saisir dès la base le lien intrinsèque existant entre l'Église et l'institution matrimoniale et, d'autre part, à inscrire la réflexion dans l'évolution de la pensée de l'Église en général sur la pastorale du mariage, en Afrique, et dans l'Église de la RDC en particulier. Fort de ce lien et de ce développement, nous serons en mesure d'appréhender les enjeux pour l'Église dans la valorisation de la pastorale de la préparation à la vie matrimoniale et familiale.

Sur l'arrière-fond de cette réflexion théologique, et considérant les données de l'analyse faite dans la première partie, nous abordons la troisième et dernière partie avec une réflexion sur **les applications contextualisées**. Il faut d'abord, pour cela, approfondir quelques variables et opérer des déplacements qui s'imposent ; c'est l'objet du quatrième chapitre. Le cinquième et dernier chapitre, quant à lui, ouvre des perspectives sur une nouvelle voie pastorale. À la base de la réflexion, la troisième partie reprend avec grand sérieux les enjeux et défis relevés dans les deux premières. Ainsi arrive-t-on à comprendre et à proposer qu'aujourd'hui la pastorale de la préparation à la vie matrimoniale et familiale doit être considérée comme une démarche d'évangélisation, et même d'une évangélisation en profondeur ; celle-ci passe par l'articulation harmonieuse des éléments des valeurs coutumières avec ceux des valeurs sacramentelles du mariage. C'est pourquoi, en deux chapitres, la dernière partie se propose de réfléchir sur les conditions et les